



Les Chèques-Vacances s'engagent pour les vacances de TOUS les seniors !

Se retrouver. Profiter. Se faire plaisir.

Après le confinement, les vacances permettent tout cela.

Il est important que les personnes âgées dépendantes retrouvent le bonheur d'être ensemble.

Il est important que leurs aidants profitent de quelques moments de répit.

Il est important qu'ensemble les aidés et leurs aidants se fassent de nouveau plaisir.

En 2020, l'ANCV accompagne les structures médico-sociales, les collectivités locales, les associations dans le financement de leurs projets de courts séjours (moins de 5 jours) à destination de groupes de personnes dépendantes et/ou de leurs aidants.

i Après instruction de votre demande, une aide pouvant aller jusqu'à 3500€, visant à solvabiliser le séjour en 2020 d'un groupe de personnes âgées dépendantes et/ou d'aidants à hauteur maximum de 50%, pourra vous être attribuée par l'ANCV.

Pour plus d'informations, envoyez un mail à sev-dependance@ancv.fr

Et si votre structure devenait un partenaire de l'ANCV
pour les vacances des âgés dépendants et/ou de leurs aidants ?



ancv
SENIORS EN VACANCES